

Etat des risques naturels et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du code de l'environnement

1. Cet état des risques est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° NC du 02/02/2010 mis à jour le 29/04/2011

Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse commune code postal (N° dossier : 110701285)

Rue François Mitterrand
Section CE N°315, 316, 317, 39, 318, 319,
320, 338, 339, 340, 341, 34
37500 Chinon

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn prescrit

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn appliqué par anticipation

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn approuvé

oui non

Les risques naturels pris en compte sont :

Inondation <input type="checkbox"/>	Crue torrentielle <input type="checkbox"/>	Remontée de nappe <input type="checkbox"/>
Avalanche <input type="checkbox"/>	Mouvement de terrain <input checked="" type="checkbox"/>	Sécheresse <input type="checkbox"/>
Séisme <input type="checkbox"/>	Cyclone <input type="checkbox"/>	Volcan <input type="checkbox"/>
Feux de forêt <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt approuvé

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt prescrit *

oui non

* Les risques technologiques pris en compte sont :

Effet thermique Effet de surpression Effet toxique

5. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des décrets n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 et n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant respectivement prévention du risque sismique et délimitation des zones de sismicité du territoire français et de l'arrêté préfectoral du 3 février 2006 modifié le 16 décembre 2010.

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité 1(Très faible) 2(Faible) 3(Modérée) 4(Moyenne) 5(Forte)

pièces jointes

6. Localisation

extraits de documents ou de dossiers de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte
fiche chinon-avril-2011 - carte CHINON-zone 1 - carte CHINON-zone 2 - carte CHINON-zone 3 - Chinon 2011 - Liste des événements

Observations :

Vendeur/Bailleur - acquéreur/locataire

7. Vendeur - ~~Bailleur~~

rayez la mention inutile

8. Acquéreur - ~~Locataire~~

rayez la mention inutile

9. Date à MEYZIEU le 18/07/2011

Le présent état des risques naturels et technologiques est fondé sur les informations mises à disposition par le préfet de département.
En cas de non respect, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix.

[V de l'article 125-5 du code de l'environnement]
Ce document a une durée de validité de 6 mois.

ERNT - Annexe Liste des événements

Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse commune code postal (N°dossier : 110701285)

Rue François Mitterrand
Section CE N°315, 316, 317, 39, 318, 319,
320, 338, 339, 340, 341, 34
37500 Chinon

Liste des évènements liés au(s) événement(s) de la commune

- * Par une crue (débordement de cours d'eau) (Du 08/12/1982 au 31/12/1982, Réf : 37PREF19830124)
- * Par ruissellement et coulée de boue (Du 08/12/1982 au 31/12/1982, Réf : 37PREF19830124)
- * Tassements différentiels (Du 01/06/1989 au 31/12/1989, Réf : 37PREF19900081)
- * Tassements différentiels (Du 01/06/1989 au 30/04/1993, Réf : 37PREF19940189)
- * Tassements différentiels (Du 01/05/1993 au 31/08/1996, Réf : 37PREF19970198)
- * Par ruissellement et coulée de boue (Du 24/12/1993 au 12/01/1994, Réf : 37PREF19940232)
- * Par une crue (débordement de cours d'eau) (Du 24/12/1993 au 12/01/1994, Réf : 37PREF19940232)
- * Par une crue (débordement de cours d'eau) (Du 09/08/1994, Réf : 37PREF19940244)
- * Par ruissellement et coulée de boue (Du 09/08/1994, Réf : 37PREF19940244)
- * Tassements différentiels (Du 01/09/1996 au 31/10/1997, Réf : 37PREF19980150)
- * Tassements différentiels (Du 01/11/1997 au 30/09/1998, Réf : 37PREF19990731)
- * Par une crue (débordement de cours d'eau) (Du 08/08/1999 au 09/08/1999, Réf : 37PREF20000043)
- * Par ruissellement et coulée de boue (Du 08/08/1999 au 09/08/1999, Réf : 37PREF20000043)
- * Mouvement de terrain (Du 25/12/1999 au 29/12/1999, Réf : 37PREF19990868)
- * Par une crue (débordement de cours d'eau) (Du 25/12/1999 au 29/12/1999, Réf : 37PREF19990868)
- * Par ruissellement et coulée de boue (Du 25/12/1999 au 29/12/1999, Réf : 37PREF19990868)
- * Mouvement de terrain (Du 06/03/2001 au 12/04/2001, Réf : 37PREF20010132)
- * Tassements différentiels (Du 01/07/2003 au 30/09/2003, Réf : 37PREF20040029)
- * Par une crue (débordement de cours d'eau) (Du 15/07/2003 au 16/07/2003, Réf : 37PREF20030037)
- * Par ruissellement et coulée de boue (Du 15/07/2003 au 16/07/2003, Réf : 37PREF20030037)

à MEYZIEU le 18/07/2011



Préfecture d'Indre-et-Loire

Commune de **CHINON**

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° _____ du - 2 FEV. 2010 mis à jour le 2 9 AVR. 2011

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui non

approuvé	date 12 août 1991	aléa Inondation
approuvé	12 août 1991 modifié le 20 novembre 2006	Mouvement de terrain
prescrit	15 septembre 2009 modifié le 24 septembre 2009	Inondation

Les documents de référence sont :

- dossier du plan d'exposition aux risques naturels prévisibles inondations et mouvements de terrain approuvé le 12 août 1991 et modifié le 20 novembre 2006. Consultable sur Internet
- arrêté préfectoral du 15 septembre 2009 modifié le 24 septembre 2009 prescrivant le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vienne Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non

_____ date _____ effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5 Moyenne zone 4 Modérée zone 3 Faible zone 2 Très faible Zone 1

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

- Extraits du zonage réglementaire du PER inondation et mouvement de terrain en date du 12 août 1991 et modifié le 20 novembre 2006 pour le volet mouvement de terrain.

- Extraits de la carte des aléas figurant dans le dossier de concertation sur l'aléa d'octobre 2009.(3 plans).

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date 2 9 AVR. 2011

Le préfet de département

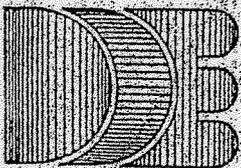
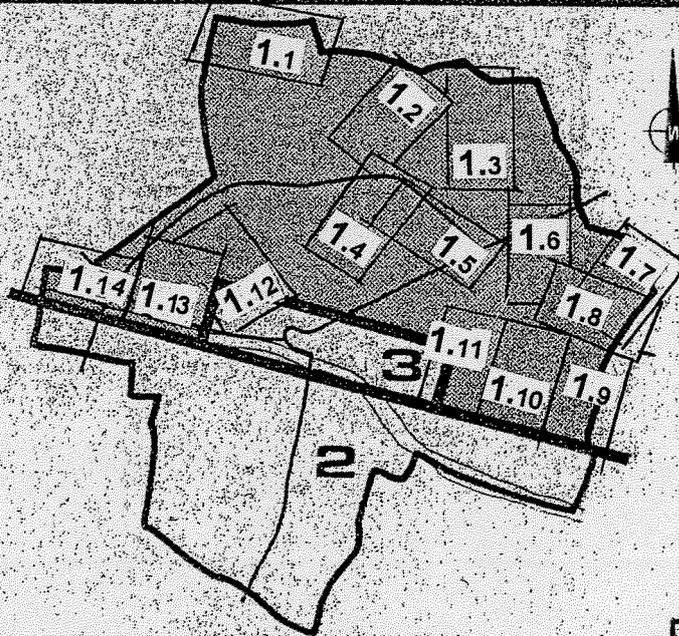
Commune
de **CHINON**

PLAN D'EXPOSITION
AUX RISQUES NATURELS
PRÉVISIBLES

MOUVEMENTS DE TERRAIN
INONDATIONS

ZONAGE

plan
1



Equipement
Service Urbanisme
Direction Départementale d'Indre et Loire

ECHELLE :

1 / 5000

MOUVEMENTS DE TERRAIN



ZONE BLANCHE

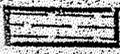


ZONE ROUGE R



ZONE BLEUE (3 secteurs B1 à B3)

INONDATIONS



ZONE ROUGE Ri



ZONE BLEUE Bi

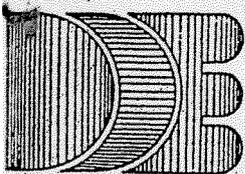
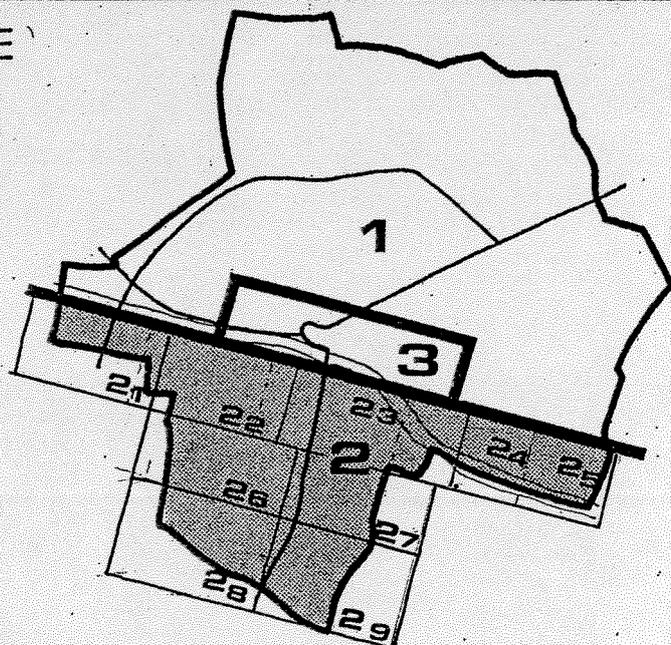
Commune de **CHINON**

PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

MOUVEMENTS DE TERRAIN INONDATIONS

ZONAGE

plan
2



Equipement

Service Urbanisme
Direction Départementale d'Indre et Loire

ECHELLE :

0 200 m

MOUVEMENTS DE TERRAIN



ZONE BLANCHE

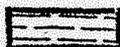


ZONE ROUGE R



ZONE BLEUE [B] (3 secteurs B1 à B3.)

INONDATIONS



ZONE ROUGE Ri



ZONE BLEUE Bi

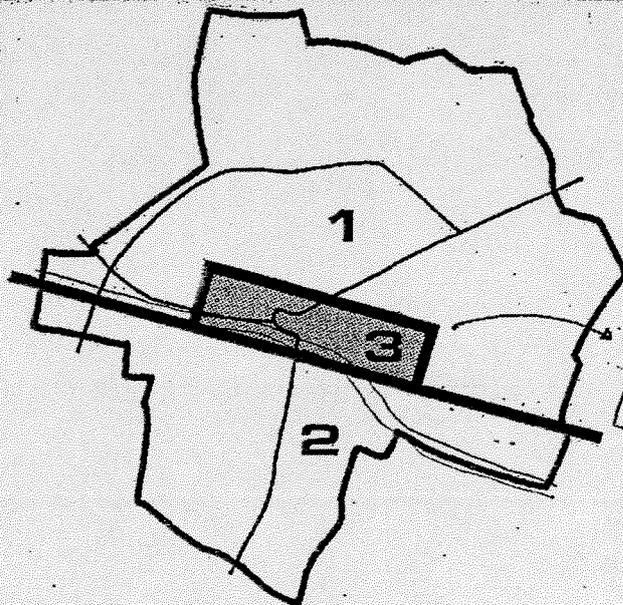
Commune de **CHINON**

PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

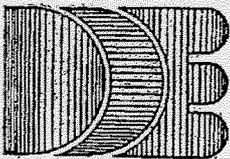
MOUVEMENTS DE TERRAIN INONDATIONS

ZONAGE

plan
3



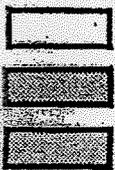
3.1	3.2	3.3	3.4
3.5	3.6	3.7	3.8



Equipement
Service Urbanisme
Direction Départementale d'Indre et Loire

ECHELLE :
1/2500

MOUVEMENTS DE TERRAIN

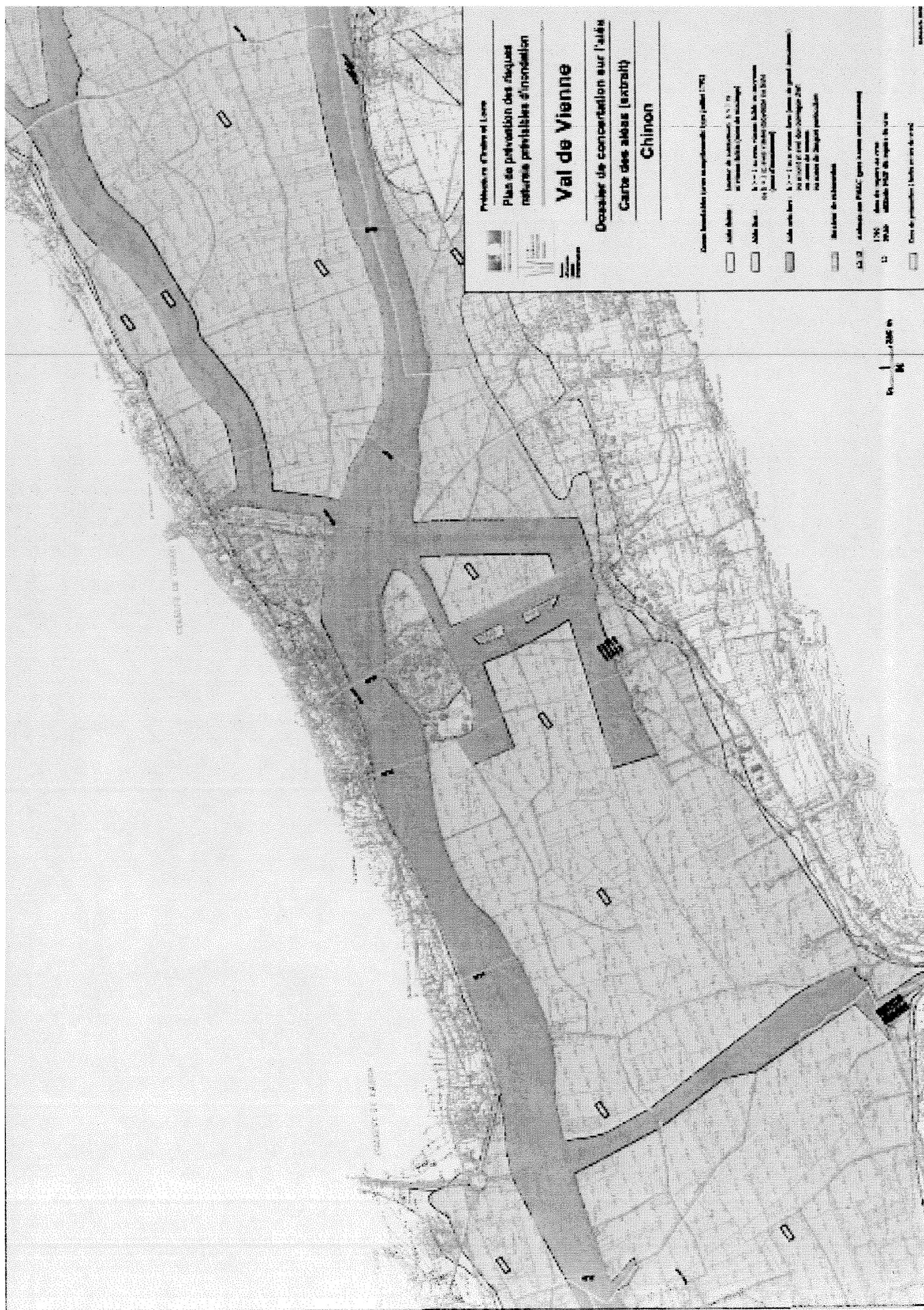


ZONE BLANCHE
ZONE ROUGE R
ZONE BLEUE **B** (3secteurs B1 à B3)

INONDATIONS



ZONE ROUGE RI
ZONE BLEUE BI



Préfecture de l'Ain et de la Savoie

Plan de prévention des risques
naturels prévisibles d'inondation

Val de Vienne

Dossier de concertation sur l'aléa

Carte des aléas (extraît)

Chimon

Cours limitatifs (avec aménagement) (voir article 176)



Cours limitatifs (avec aménagement) (voir article 176)



Aléa 100 ans



Aléa 50 ans



Aléa 20 ans



Aléa 10 ans



Aléa 5 ans



Aléa 2 ans



Aléa 1 an

1:50000
1:25000
1:10000
1:5000
1:2500
1:1000

1:50000
1:25000
1:10000
1:5000
1:2500
1:1000

1:50000
1:25000
1:10000
1:5000
1:2500
1:1000

1:50000
1:25000
1:10000
1:5000
1:2500
1:1000